

MARIOLA JARCZYKOWA

Université de Silésie (Katowice)

<https://orcid.org/0000-0003-3550-6506>

Pieśń Legionów Polskich we Włoszech [« Chant des Légions polonaises en Italie »] de Józef Wybicki : une perspective textologique

L'autographe de *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »] de Józef Wybicki a déjà été analysé par de nombreux chercheurs qui se sont concentrés sur l'interprétation du texte original de ce chant. Ils ont signalé les transformations de ce qui est devenu ultérieurement l'Hymne national polonais, en prêtant attention aux co-auteurs du chant et aux principaux changements de composition dans le texte. Or, il convient également de réfléchir à la problématique éditoriale et de classer le *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »] dans les catégories textologiques appropriées, démarche qui permettra une évaluation adéquate des transformations de la version auctoriale de l'œuvre.

Il convient de souligner que l'œuvre de Wybicki constitue un exemple de texte de circonstance, et c'est pour cela qu'il doit être publié conformément aux principes d'édition de la littérature de ce type. Par ailleurs, la genèse du *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant

des Légions polonaises en Italie »] le prouve. Rappelons que le texte a été écrit dans des circonstances particulières, c'est-à-dire à Reggio d'Émilie entre le 16 et le 19 juillet 1797, pour la cérémonie d'adieu des légionnaires quittant la ville. C'est probablement à cette occasion que le chant a été présenté pour la première fois par l'auteur¹.

Józef Wybicki décrit dans le texte la situation politique actuelle, en présentant dans la dernière strophe, entre autres, Tadeusz Kościuszko comme le futur commandant de l'armée polonaise et un partisan des légions. Cependant, lorsque le général a refusé de coopérer avec Napoléon, critique de l'idée de ressusciter la Pologne, le texte, exprimant l'espoir que Kościuszko jouerait un rôle important dans la reconquête de l'indépendance, a perdu sa validité². Puis, la position anti-russe exprimée dans la quatrième strophe étant devenue obsolète après la conclusion du traité de Tilsit (1807), on a renoncé à copier cette partie du chant³. Qui plus est, elle ne fut pas incluse dans ses réimpressions ultérieures.

Dans la version auctoriale du chant, on retrouve également en ordre inversé les deuxième et troisième strophes de l'hymne finalement retenu, ainsi qu'une forme différente des vers de cinq à huit :

Jak Czarnecki do Poznania	[Comme Czarnecki jusqu'à Poznań
Wracał się przez morze	<u>Qui</u> rentrait par la mer
Dla ojczyzny ratowania	Pour sauver la patrie
Po szwedzkim rozbiore.	Après le partage suédois.] (vers 9–12)

Le mot « partage » (*rozbiór*), remplacé plus tard par « invasion » (*zabór*), reflétait mieux les circonstances historiques de la création du texte, car il faisait référence aux récents partages de la Pologne⁴. De

¹ Cf. J. Pachonński, *Jeszcze Polska nie zginęła. W 175-lecie powstania polskiego hymnu narodowego*, Gdańsk 1972, p. 55.

² Cf. B. Walczak, « *Jeszcze Polska nie umarła...* ». Komentarz językowo-stylistyczny, « Kronika Miasta Poznania » 1997, vol. 65, n° 3, p. 19.

³ Ibidem, p. 17.

⁴ Ibidem.

plus, il était également plus compréhensible pour les premiers destinataires du chant de Wybicki.

Un autre changement important dans les versions ultérieures concerne l'incipit du chant, « Jeszcze Polska nie umarła... » [« La Pologne n'est pas encore morte... »]. Le choix approprié de la formule du vers introductif représente les fondements de la conscience nationale à l'époque de la captivité, ce qui a par la suite engendré le changement du statut du texte : de chant patriotique de circonstance à l'Hymne national⁵. Les premiers mots ont été modifiés dans les versions ultérieures. En 1798, le *Pieśń legionistów* [« Chant des légionnaires »]⁶ commence ainsi :

Jeszcze Polska nie zginęła,	[La Pologne n'a pas encore péri
Kiedy my żyjemy.	Tant que nous vivons,
Co nam obca przemoc wzięła,	Ce que la puissance étrangère nous a pris,
Szablą odbierzemy.	Nous le reprendrons par le sabre.] (vers 1-4)

Des variantes ont donc été créées : *umarła/zginęła* (mourir/périr), *wydarła/wzięła* (arracher/prendre), *odbijemy/odbierzemy* (regagner/reprendre). Janusz Maciejewski a commenté ces changements comme suit :

Dans la première strophe, il a écrit [Wybicki – M.J.] : « Jeszcze Polska nie umarła, kiedy my żyjemy, co nam obca moc wydarła, szablą odbijemy » (« La Pologne n'est pas encore morte, tant que nous vivons, ce que la force étrangère nous a arraché, nous le reprendrons au sabre »). Les légionnaires, au nom desquels Wybicki a composé ce chant, en la chantant, ont modifié le premier et le troisième vers en : « Jeszcze Polska nie zginęła » et « Co nam obca przemoc wzięła » [« La Pologne n'a pas encore péri » et « Ce que la violence étrangère nous a pris »]. C'est sous cette forme verbale que le chant s'est fixé dans la mémoire nationale. Devons-nous considérer cette version comme altérée, digne d'être rejetée ? Probablement pas, bien qu'elle ne constitue pas le texte original

⁵ Cf. I. Opacki, *Jak „Mazurek Dąbrowskiego” stał się hymnem narodowym*, [dans :] idem, *Poznacie mnie po głosie. Literackie wykłady otwarte*, Katowice 2006, pp. 28-34.

⁶ Cf. *Pieśń legionistów* [1798], [dans :] J. Wybicki, *Wiersze i arietki*, éd. E. Rabowicz, T. Swat, Gdańsk 1973, pp. 160-161.

de l'auteur. Il convient de la considérer comme une variante également légitime de l'œuvre⁷.

Dans la quatrième strophe du *Pieśń legionistów* [« Chant des légionnaires »], les mots de Wybicki : « Niemiec, Moskal nie osiadzie » [« L'Allemand, le Moscovite⁸ ne s'installera pas »] ont été remplacés par « Moskal Polski nie osiadzie » [« Le Moscovite ne s'installera pas en Pologne »]. On a aussi remplacé le terme « consentement » par « liberté ». De plus, dans le *Pieśń legionistów* [« Chant des légionnaires »], il manque le sixième couplet écrit par Wybicki. Il n'apparaît pas non plus dans le *Pieśń legionistów. 1798* [« Chant des légionnaires. 1798 »], inséré par Kazimierz Władysław Wójcicki dans ses *Pieśni ojczyste* [« Chants autochtones »] (1830)⁹. Dans cette version de l'œuvre, quatre nouvelles strophes ont été ajoutées, accompagnées de modifications du refrain. Voici la sixième strophe avec son refrain :

Już tu ziomek pilnie słucha,	[Un compatriote écoute attentivement
Czy armata ryczy,	Si le canon rugit,
Walecznego pełny ducha,	Rempli d'un esprit courageux,
Każdy moment liczy.	Il compte chaque instant.

Marsz, marsz Dąbrowski,	Marche, marche Dąbrowski
Z ziemi włoskiej do polskiej ;	De la terre italienne à la terre polonaise ;
Przyłączyć się rada	Un groupe de gémissants
Jęcząca gromada.	Veut se joindre.] (pp. 2-3)

Les strophes suivantes évoquent également la communauté nationale, la liberté et les droits de l'homme (mentionnés dans la conclusion du refrain). En raison de leur posture inflexible, les Polonais y sont comparés aux Spartiates :

Czy Polacy, czy Sarmaci –	[Que nous soyons Polonais ou Sarmates –
---------------------------	---

⁷ J. Maciejewski, *Zasady edycji okolicznościowej literatury politycznej XVIII wieku*, « Napis » 1997, vol. 3, p. 187.

⁸ Désignation péjorative d'un Russe [note du traducteur].

⁹ Cf. *Pieśń legionistów. 1798*, [dans :] *Pieśni ojczyste*, éd. K.W. Wójcicki, Warszawa 1830, pp. 2-4.

Będziem imię nosić, Byle w gronie dawnych braci Miłą wolność głosić. Marsz, marsz Dąbrowski Z ziemi włoskiej do polskiej.	Nous porterons ce nom, Tant que parmi nos anciens frères Nous proclamerons la douce liberté. Marche, marche Dąbrowski, De la terre italienne à la terre polonaise. La nation t'attend – Viens avec le droit de l'homme.
Naród na cię czeka – Przyjdź z prawem człowieka.	
Choć sąsiady nas zniszczyły I broń nam zabrały, Sparty murem piersi były – Te się nam zostały.	Bien que nos voisins nous aient anéantis Et nous aient pris nos armes, Les murs des Spartiates étaient leurs poitrines – Celles-ci nous restent.] (p. 3)

Dans son commentaire au sujet des couplets ultérieurs ajoutés à la version auctoriale du chant, Konrad Górski constate que le *Pieśń legionistów. 1798* [*« Chant des légionnaires. 1798 »*] a subi une « contamination » altérant la première version du texte. Il affirme également que *Mazurek Dąbrowskiego* [*« La Mazurka de Dąbrowski »*] est un cas de texte

qui est sur toutes les lèvres, qui manifeste une si grande utilité sociale que la création anonyme s'y réfère, l'adapte à de nouveaux besoins, l'enrichit et le modifie, jusqu'à ce qu'avec le temps, ses éléments originaux se fondent dans les reconstructions accumulées au fil des années, Contribuant ainsi à une nouvelle œuvre, très éloignée de sa forme initiale. Telle fut par exemple l'évolution du chant programmatique des légions de Dąbrowski, qui est aujourd'hui notre hymne national et dont la première strophe est différente de celle écrite par son auteur, Józef Wybicki¹⁰.

Konrad Górski décrit le fonctionnement typique d'un texte de circonstance. Or, il parle d'une évolution et non pas de nouvelles versions indépendantes, lesquelles ne dissolvent pas les composants originaux du texte auctorial, mais constituent de nouveaux textes, présents dans un contexte différent. Selon le chercheur, il ne s'agit pas de fragments

¹⁰ K. Górski, *Tekstologia i edytorstwo dzieł literackich*, Warszawa 1978, pp. 152-153.

touchés par la « contamination », mais d'autres œuvres inspirées du texte primitif.

À son tour, Roman Loth, tout en présentant les problèmes de formulation des variantes du texte, pose une question importante, à savoir :

L'éditeur doit-il se contenter de refléter le plus fidèlement possible l'intention créatrice de l'auteur, ou doit-il également transmettre le texte dans ses versions consécutives – c'est-à-dire dans sa forme la plus répandue, souvent préservée dans la tradition culturelle et historique, en sachant que dans les détails il n'appartient pas à l'auteur, contient des erreurs ou des changements introduits par des copistes, a été modifié ou adapté à des circonstances variées, dans des cas extrêmes son intention idéologique ayant même été changée¹¹.

Le chercheur répond à ladite question par l'affirmative, tout en notant que tout dépend « de l'importance de l'auteur, de l'importance du texte et du type de changements »¹². Comme exemples, il cite *Mazurek Dąbrowskiego* [« La Mazurka de Dąbrowski »] de Józef Wybicki et un chant religieux patriotique polonais, *Boże, coś Polskę* [« Dieu protège la Pologne »] d'Alojzy Feliński. À son tour, Ireneusz Opacki constate que le chant de Józef Wybicki « circulait selon les usages typiques des textes folkloriques [...]. En conséquence, il ne s'agit pas d'un seul texte, mais d'un ensemble de textes – des variantes, souvent très différentes les unes des autres »¹³.

La suggestion selon laquelle les modifications apportées au message original de l'auteur devraient être traitées de la même manière que les textes folkloriques était une idée éditoriale appropriée, car la littérature occasionnelle et les textes folkloriques sont publiés selon des principes similaires, différents de la procédure adoptée dans la textologie auctoriale. Ce qui disparaît ici, ce sont les notions de texte auctorial et de texte primaire. Il n'est donc pas possible d'indiquer les variantes dans

¹¹ R. Loth, *Podstawowe pojęcia i problemy tekstologii i edytorstwa naukowego*, Warszawa 2006, p. 155.

¹² Ibidem.

¹³ I. Opacki, *Jak „Mazurek Dąbrowskiego” stał się hymnem narodowym...*, p. 33.

l'appareil critique, car nous ne connaissons pas d'autres transmissions authentiques du manuscrit de Wybicki. Les œuvres ultérieures inspirées de *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »] doivent être considérées comme des entités distinctes et soumises à une critique textuelle des transmissions conservées.

En ce qui concerne leur authenticité, les éditeurs traitent les différentes variantes d'une œuvre sur un pied d'égalité. L'acception d'une erreur est aussi différente : ce sont principalement des erreurs évidentes commises par les copistes, et non pas des modifications conscientes introduites dans les textes afin de les mettre à jour. Plusieurs problèmes surgissent : la question des véritables auteurs des textes, des différentes manières de présenter le destinataire ; la question de co-auteurs des versions ultérieures, et celle du texte primaire.

Dans les analyses consacrées à *Mazurek Dąbrowskiego* on se penche souvent sur le différend concernant la paternité du chant. Celui-ci a été reproduit en copies anonymes, traité comme le résultat du travail collectif des légionnaires dirigés par Jan Henryk Dąbrowski, ou encore on attribuait sa paternité à divers artistes, dont Michał Ogiński.

Dioniza Wawrzykowska-Wiercichowa a écrit sur ce sujet dans sa monographie de l'Hymne national polonais :

Dès le tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle, face à l'existence de nombreuses variantes du texte, des doutes ont été émis non seulement sur la date de création de *La Mazurka*, mais aussi sur son auteur : Wybicki a-t-il vraiment écrit à lui-seul le *Pieśń Legionów* [« Chant des Légions »] ? Ne s'agit-il pas d'une œuvre collective ? Ces questions sont d'autant plus complexes qu'au début de son existence, personne n'attachait d'importance particulière à l'auteur¹⁴.

En ce qui concerne la littérature de circonstance, l'attribution d'une œuvre est différente de celle propre à la textologie traditionnelle. Selon Janusz Maciejewski : « Le sujet dans ces œuvres littéraires était le

¹⁴ D. Wawrzykowska-Wiercichowa, „*Mazurek Dąbrowskiego*”. *Dzieje polskiego hymnu narodowego*, Warszawa 1977, pp. 527-528.

“nous”, et non pas le “je” auctorial. Chaque membre de la communauté qui donnait vie un texte se sentait propriétaire de ce texte, habilité à le créer, à le corriger et à le compléter »¹⁵.

Dans le cas de *La Mazurka de Dąbrowski*, les générations suivantes de « co-auteurs » ont ajouté leurs propres variantes de l'hymne. Pendant l'Insurrection de novembre (1830-1831), Dąbrowski a été remplacé par Józef Chłopicki ou Jan Zygmunt Skrzynecki¹⁶, puis, quand la Pologne a retrouvé l'indépendance en 1918, par Józef Piłsudski et, pendant la Seconde Guerre mondiale, par Władysław Sikorski¹⁷. Dans le fonctionnement de l'ancienne littérature de circonstance, un tel procédé n'était pas nouveau. À titre d'exemple, au XVIII^e siècle, les satires ridiculisant Louise-Marie de Gonzague ont été transformées en pamphlets calomniant Marie-Casimire¹⁸.

Le choix d'une version plutôt qu'une autre pour la publication dépend également des versions individuelles de l'œuvre et s'avère être arbitraire. Le textologue ne cherche pas à déterminer le texte primaire ; toutes les versions d'une œuvre donnée sont traitées de la même manière, car non seulement le texte de l'autographe est pris en compte, mais aussi le texte qui a pu gagner une plus grande popularité sous une forme conservée en copie. Pour chacune de ces versions, l'éditeur doit reprendre les recherches textologiques, détecter les erreurs, introduire des émendations ou établir des conjectures, utiliser une transcription ou une translittération appropriée et préparer un commentaire. Se pose également le problème de la nature du texte, par exemple lorsque les transformations de la version auctoriale tendent vers la parodie.

Des doutes quant au choix de la version du texte sont visibles dans différentes éditions. Par exemple, dans l'édition des *Wiersze i arietki* [« Poèmes et ariettes »] de Józef Wybicki, les deux rédacteurs, Edmund

¹⁵ J. Maciejewski, *Zasady edycji okolicznościowej literatury politycznej XVIII wieku...*, p. 187.

¹⁶ R. Kaleta, *Nie zginęła. Dzieje recepcji „Mazurka Dąbrowskiego”*, « Pamiętnik Literacki » 1988, cahier 1, p. 208.

¹⁷ J. Tazbir, *Kamienie milowe polskiej świadomości historycznej*, [dans :] idem, *Prace wybrane*, vol. 4 : *Studia nad kulturą staropolską*, éd. S. Grzybowski, Kraków 2001, p. 331.

¹⁸ J. Partyka, *Rękopisy dworu szlacheckiego doby staropolskiej*, Warszawa 1995, p. 81.

Rabowicz et Tadeusz Swat, dans leurs *Uwagach o tekstach* [« Notes sur les textes »], en plus de la version auctoriale, distinguent neuf autres versions du *Pieśń Legionów Polskich* [« Chant des Légions polonaises »], et présentent les variations les plus importantes du texte avec un commentaire critique¹⁹. Dans l'édition du *Pieśń legionistów* [« Chant des légionnaires »], les dernières strophes écrites en Pologne ont été omises et traitées comme une œuvre distincte, bien qu'elles complètent les cinq strophes modifiées de la version de Józef Wybicki. Cependant, Kazimierz Władysław Wójcicki a publié le tout en 1830. D'autres changements significatifs peuvent être observés dans diverses versions des titres : *Pieśń legionistów* [« Chant des légionnaires »], *Śpiew legionistów* [« Chanson des légionnaires »], *Marsz Polaków* [« Marche des Polonais »], *Mazurek Dąbrowskiego* [« La Mazurka de Dąbrowski »], *Piosenka patriotyczna* [« Chant patriotique »], *Hymn narodowy* [« Hymne national »]. De plus, dans certains cas, d'autres auteurs de la chanson ont été indiqués. Par exemple, s'agissant d'un document anonyme de 1806, on a attribué le texte à Janowski²⁰.

Janusz Maciejewski adopte une position claire sur l'édition des versions étendues du texte :

Les œuvres (en vérité peu nombreuses) dont le texte s'est enrichi, complétées avec le temps, constituent un cas particulier. Nous avons bien sûr l'obligation d'inclure toutes ses parties dans l'édition, qu'on adopte la version la plus étendue comme référence ou que l'on se fonde – pour une raison ou pour une autre – sur des sources variées pour les différentes parties. Nous devons simplement préciser dans le commentaire philologique – et éventuellement l'indiquer graphiquement dans le texte principal – où se termine une partie et où commence une autre. (Dans ce cas, il convient également de l'indiquer dans l'introduction – la fiche métrologique de l'œuvre²¹).

¹⁹ Cf. les œuvres publiées dans la section *Pieśń Legionów* [« Chant des Légions »] sous différentes versions et leur appareil critique dans l'édition : J. Wybicki, *Wiersze i arietki...*, pp. 159-169 (texte), 246-257 (*Uwagi o tekstach*).

²⁰ Cf. [E. Rabowicz], *Uwagi o tekstach*, [dans :] J. Wybicki, *Wiersze i arietki...*, p. 253.

²¹ J. Maciejewski, *Zasady edycji okolicznościowej literatury politycznej XVIII wieku...*, pp. 189-190.

Dans le cas de la version primitive du *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »], des problèmes surviennent déjà au stade de la *lectio*, car le message écrit par Wybicki peut être interprété de différentes manières. Jan Reczek, attirant l'attention sur le refrain : „Marsz, marsz Dąbroski / Do Polski z ziemi włoski” [« Marche, marche Dąbroski / Vers la Pologne depuis la terre italienne »], déclare ainsi :

Il s'agit d'un usage de la voyelle inclinée en vieux polonais *é* différente de celle d'aujourd'hui. [...] La prononciation *i* au lieu de *é* est particulièrement courante depuis le XVII^e siècle. [...] La forme *włoski* [italien] équivaut étymologiquement à *włoskiej* [italienne au génitif]. La placer en position rimée avec le cas nominatif de *Dąbroski*, avec l'orthographe *włoski*, semble indiquer simplement l'identification dans la prononciation de *-éj* avec *-i*²².

Dans son livre *Sensacje z dawnych lat* [« Sensations des années d'antan »], Roman Kaleta attire également l'attention sur cette orthographe caractéristique, en se concentrant sur le mot « pleurant » (« *zapłakana* ») dans le deuxième vers de la cinquième strophe :

L'auteur de *La Mazurka de Dąbrowski*, lorsqu'il décrivait pour les légionnaires la vision de leur retour victorieux au pays, avait certainement à l'esprit que c'était Basia qui pleurait, et non pas son père. Le malentendu découlait de la graphie phonétique de l'adjectif décrivant le comportement de la jeune fille ; en suivant la norme grammaticale [*zapłakany* – forme masculine], il désignait malheureusement le père de Basia et trompait les chanteurs. Le chant, à l'endroit problématique, aurait dû se présenter comme suit : « *Już tam ojciec do swej Basi / mówi zapłakanej* » (le père parle à sa fille, Basia, qui est en larmes) [*zapłakana* – forme féminine] »²³.

En faisant référence au modèle de la poésie lyrique du soldat visible dans le chant, dans lequel on trouve l'image d'une jeune fille qui attend le retour de son bien-aimé, Roman Kaleta met non seulement en

²² J. Reczek, *Jeszcze Polska nie umarła...*, « *Język Polski* » 1990, vol. 70, n° 1, p. 5.

²³ R. Kaleta, *Sensacje z dawnych lat*, Wrocław 1986, pp. 439-441.

avant un argument psychologique, mais aussi un argument historique et littéraire :

Il ne fait aucun doute que la jeune fille en pleurs devait faire une plus grande impression sur les jeunes légionnaires et les inciter à se battre plus efficacement (ce que Wybicki voulait réellement) que son père, qui était ému jusqu'aux larmes²⁴.

Pour appuyer sa thèse, Roman Kaleta cite un fragment du poème *Rejtan* de Jan Lechoń, dans lequel le poète rend ainsi l'intention créatrice de Józef Wybicki : « I idą, idą nasi, bijąc w tarabany / I myśląc o swej Basi w kraju zapłakanej » [« Et ils viennent, viennent les nôtres, en battant les tambours / Et en pensant à leur Basia en Pologne, toute en pleurs »]²⁵.

Filip Mazurkiewicz interprète ainsi la cinquième strophe du chant de Wybicki :

Les larmes sont une expression de la faiblesse masculine, remettant en cause le stéréotype de l'homme fort. Mais on peut aussi y voir une manifestation de sensibilité, que *La Mazurka de Dąbrowski* projette, et que l'on retrouve d'ailleurs par la suite dans de belles réalisations littéraires²⁶.

L'adoption de cette interprétation spécifique du manuscrit pose la question du commentaire qui, selon la base textuelle retenue pour les différentes variantes, aide les lecteurs à mieux saisir les circonstances de la transformation du texte original. Sur le populaire portail en ligne WolneLektury.pl, deux versions ultérieures de l'Hymne national polonais ont été publiées sous le nom de Wybicki. Dans la onzième note de bas de page, relative au premier vers de la quatrième strophe (« Niemiec, Moskal nie osiedzie » [« L'Allemand, le Moscovite ne s'installera pas »]) du poème intitulé *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »], on peut lire :

²⁴ Ibidem, p. 441.

²⁵ Cité par : ibidem.

²⁶ F. Mazurkiewicz, *Męskość dziewiętnastowieczna – prolegomena*, « Teksty Drugie » 2015, cahier 2, p. 38.

Le texte de *La Mazurka de Dąbrowski*, en tant que chanson militaire, a connu de nombreuses variantes ; l'une d'elles, publiée dans la source originelle sur laquelle repose cette édition (Franciszek Barański, *Jeszcze Polska nie zginęła...*, Lviv 1912), est identique dans ses premières strophes à l'original, mais introduit des modifications dans la quatrième strophe. [...] Dans cette version, les idées démocratiques sous-jacentes à la création des légions, à savoir la liberté et les droits de l'homme, sont particulièrement mises en avant [...] ²⁷.

S'agissant de cet extrait de commentaire, plusieurs points doivent être relevés. Premièrement, il est fait mention d'une source originelle de reproduction controversée, l'édition de 1912, qui constitue une reprise quelque peu aléatoire du texte d'origine, ainsi que du *Pieśń legionistów* [« Chant des légionnaires »] de 1798. Deuxièmement, il est suggéré que la chanson de Wybicki, appelée *Mazurek Dąbrowskiego* [« La Mazurka de Dąbrowski »] (« l'original »), a été complétée. Cette amplification est néanmoins considérée comme un enrichissement approprié de la version originale. Cet exemple illustre une interprétation trop libre et trompeuse du texte de l'Hymne national polonais, ce qui est d'autant plus préoccupant que ces plateformes éducatives sont fréquemment consultées par les élèves et les enseignants.

À l'inverse, on trouve un exemple d'explication conforme aux normes élevées de vulgarisation scientifique dans les commentaires accompagnant le texte de la chanson de Wybicki au sein de l'exposition permanente du musée de l'Hymne national à Będzin. Dans cette présentation, chaque strophe du *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »] est accompagnée d'une interprétation claire. Par exemple, sous les mots « *Jeszcze Polska nie umarła, / kiedy my żyjemy* » [« La Pologne n'est pas encore morte, / tant que nous vivons »], une information est fournie sur le dernier partage de la Pologne, accompagnée du commentaire suivant : « Le texte exprime la foi en la reconquête de l'indépendance ainsi que l'idée de la

²⁷ Cf. J. Wybicki, *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech*, <https://wolnelektury.pl/katalog/lektura/piesn-legionow-polskich-we-wloszech.html#m1293031539333-3039454322>.

continuité de la nation malgré la perte de l'État, et constitue aussi une déclaration de lutte armée des soldats polonais »²⁸.

En outre, on y trouve une citation des *Kurs literatury słowiańskiej* [« Cours de littérature slave »] d'Adam Mickiewicz, ainsi qu'une remarque sur une erreur introduite dans le texte de Wybicki :

Dès le XIX^e siècle, le mot *tant que* a été remplacé par *quand*. Or, *tant que* délimite une période temporelle et ne concerne que les personnes qui le prononcent à ce moment-là, alors que *quand* peut signifier *si, puisque, parce que*. Wybicki a donc présenté la survie de la Pologne comme dépendante de l'existence des Polonais²⁹.

Les autres strophes sont expliquées de manière tout aussi accessible : par exemple, le rôle de Napoléon Bonaparte en tant qu'allié et chef révolutionnaire est précisé, ainsi que les exploits de Stefan Czarniecki, en montrant de quelle manière cet extrait s'intègre au message de la chanson de Wybicki :

Comme lors du Déluge suédois, les troupes de Czarniecki ont combattu pour libérer le Danemark et apporter la victoire à d'autres nations, les Légions polonaises en Italie se battaient pour une Pologne libre en dehors de ses frontières³⁰.

Les raisons de l'obsolescence des quatrième et sixième strophes ont également été expliquées, ce qui a conduit à leur omission dans les versions ultérieures du chant. Concernant la cinquième strophe, il a été suggéré que le mot figurant dans l'autographe de Wybicki pouvait être lu comme *zaplakany* ou *zaplakanej*. Pour les visiteurs, l'évocation du mythe de Basia, corrigé et replacé dans le contexte symbolique de la relation entre un père et sa fille, est une anecdote intéressante. Les explications textuelles sont accompagnées d'illustrations de Juliusz Kossak, correspondant aux différentes strophes du chant.

²⁸ La citation mentionnée provient de l'exposition permanente des archives du musée de l'Hymne national à Będomin, département du Musée national de Gdańsk.

²⁹ Ibidem.

³⁰ Ibidem.

Dans l'édition des *Wiersze i arietki* [« Poèmes et ariettes »] de Wybicki, un autre type de commentaire a été adopté, caractéristique des éditions scientifiques. Il consiste principalement en un appareil critique distinguant les différentes sources : le texte original de l'auteur, ainsi que les versions nationales et celles des légions d'auteurs inconnus. Concernant le *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »], les éditeurs ont précisé que l'édition repose sur le fac-similé de l'autographe de Wybicki, réalisé le 23 septembre 1885 par Bogusław Kraszewski, en y ajoutant une note sur la conservation de l'original³¹. Le commentaire se limite à ces informations et à une bibliographie jusqu'en 1972, année précédant l'impression du volume. Le lecteur ne bénéficie donc pas d'explications élargies prenant en compte, par exemple, le contexte historique et les personnages mentionnés dans le texte.

Les questions liées à l'édition et à l'interprétation du *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech* [« Chant des Légions polonaises en Italie »] sont fondamentales pour la recherche et, plus encore, pour la diffusion des connaissances sur l'histoire de l'Hymne national polonais. L'adoption d'une perspective textologique permet d'éliminer les commentaires sélectifs ou erronés du poème et de choisir une base d'édition appropriée. Avant tout, il est essentiel de considérer les différentes versions du chant comme un cas particulier non envisagé par Konrad Górski dans sa classification des éditions de la littérature de circonstance, ce qui implique un abandon des normes éditoriales strictement « auctoriales ». La notion de texte canonique disparaît alors, et les versions variant par leur titre et leur longueur doivent être publiées en tant qu'œuvres distinctes, accompagnées d'un commentaire tenant compte du contexte historique et des personnages mentionnés. Cela permettrait d'éviter à la fois les controverses sur la paternité du texte, les accusations d'altération de la version originale, et d'ouvrir la voie à une analyse approfondie de la réception du chant.

Traduction de Joanna Warmuzińska-Rogóż

³¹ Cf. [E. Rabowicz], *Uwagi o tekstach*, [dans :] J. Wybicki, *Wiersze i arietki*..., p. 253.

*Pieśń Legionów Polskich we Włoszech**

Jeszcze Polska nie umarła,
Kiedy my żyjemy.
Co nam obca moc wydarła,
Szablą odbijemy.

5 Marsz, marsz Dąbrowski
Do Polski z ziemi włoskiej,
Za twoim przewodem
Złączym się z narodem.

10 Jak Czarniecki do Poznania
Wracał się przez morze
Dla ojczyzny ratowania
Po szwedzkim rozbiorze.

Marsz, marsz etc.

15 Przejdziem Wisłę, przejdziem Wartę,
Będziem Polakami,
Dał nam przykład Bonaparte,
Jak zwyciężać mamy.

Marsz, marsz etc.

20 Niemiec, Moskal nie osiedzie,
Gdy jąwszy pałasza,
Hasłem wszystkich zgoda będzie
I ojczyzna nasza.

* J. Wybicki, *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech*, [dans :] *Czytanie poetów polskiego oświecenia*. Józef Wybicki, éd. B. Mazurkova, révision linguistique M. Bajer, Warszawa 2022, pp. 77-78. Base de l'édition : Fac-similé : [idem], *Pieśń Legionów Polskich we Włoszech*, Biblioteka Poznańskiego Towarzystwa Przyjaciół Nauk [Bibliothèque de la Société des amis de la science de Poznań], manuscrit 19.279 III.

Marsz, marsz etc.

Już tam ociec do swej Basi
Mówi zapłakanéj :
„Słuchaj jeno, pono nasi
Biją w tarabany”.

Marsz, marsz etc.

25 Na to wszystkich jedne głosy :
„Dosyć tej niewoli,
Mamy raclawickie kosy,
Kościuszkę Bóg pozwoli”.

Marsz, marsz etc.

Chant des Légions polonaises en Italie

La Pologne n'est pas encore morte
Tant que nous vivons.
Ce que la force étrangère nous a arraché,
Nous le reprendrons au sabre.

Marche, marche, Dąbrowski
Vers la Pologne de la terre italienne
Sous ton commandement
Nous rejoindrons la nation.

Comme Czarnecki jusqu'à Poznań
Qui rentrait par la mer
Pour sauver la patrie
Après le partage suédois

Marche, marche...

Nous traverserons la Vistule, nous traverserons la Warta,
nous serons Polonais,
Bonaparte nous a donné l'exemple
De la manière dont nous devons vaincre.

Marche, marche...

L'Allemand, le Moscovite ne s'y installera pas,
Quand l'épée sera sortie
Et la devise de tous sera la concorde
Et notre patrie.

Marche, marche...

Un père dit à sa Basia,
Qui est en larmes :
« Écoute, il paraît que les nôtres battent le tambour. »

Marche, marche...

Et les voix de tous répondent à l'unanimité :
« Cela suffit, cette captivité,
Nous avons des faux de Raclawice
Et Dieu nous enverra Kościuszko. »

Marche, marche...

Traduction d'Ewelina Berek